

La Gazette

- 1er mai 2004 -



Ce numéro spécial n'était pas prévu. Il est dicté par l'actualité municipale. Nous préparons aussi un numéro avec les rubriques habituelles qui paraîtra à la fin du mois de mai.

Chronique municipale

A la réunion du 16 mars, nous étions dix et Michel Coulombel n'était pas là. Nous patauions dans la préparation du budget même si quelques décisions furent prises. Jean-Louis Vollot a "espoussé" les membres d'une commission puis a dit "on a un problème, Michel risque de démissionner, il faut que les commissions s'y mettent".

A la réunion du 23 mars, nous étions douze et nous patauions un peu dans le P.O.S sans trop avancer (en fait ce qui devait être fait depuis la réunion précédente avec M. Wibaud ne l'avait pas été). Michel Coulombel est parti en colère claquant la porte du Conseil municipal, excédé par le manque d'initiative et d'avancée des projets en son absence. Plusieurs conseillers municipaux ont eu le temps de murmurer "tu as raison" puis la réunion a continué, comme si de rien n'était.

Le 27 mars, Michel Coulombel a envoyé en mairie sa lettre de démission.

A la réunion du 30 mars ils n'étaient que huit pour voter le budget, un de moins et ce n'était plus possible. Michel Coulombel n'était pas là. Sa démission a été évoquée. Je n'étais pas là non plus je ne sais pas ce qu'il s'y est dit. Le 30 mars c'est aussi le jour où il a envoyé sa démission de premier adjoint à la préfecture.

Le 16 avril, la mairie a reçu le courrier de la préfecture acceptant la démission de Michel Coulombel.

A la réunion du 19 avril, à la demande de beaucoup de personnes durant les quinze jours écoulés, Michel Coulombel fait part du fait qu'il accepte de revenir sur sa décision. Entérinée par le préfet, sa démission lui interdit de rester ou redevenir premier adjoint. Une solution doit être cherchée. Le Conseil municipal se déroule ensuite comme d'habitude.

Le 27 avril, la réunion du Conseil municipal devait se dérouler à "huis clos" selon ce qui a été dit à la presse. La convocation n'a pas été affichée à la porte de la mairie comme c'est l'usage. Nous étions dix. Nous avons élu Michel Coulombel 4ème adjoint, à l'unanimité moins un bulletin blanc, et adopté une nouvelle répartition des indemnités entre maire et adjoints. Il fut également discuté du fonctionnement du Conseil municipal. La réunion a débordé largement de son ordre du jour pour aborder de nombreux sujets.

Ce mois et demi écoulé traduit une crise de fonctionnement significative et importante. C'est la raison de ce numéro spécial visant à informer Villedieu de ce qui s'est dit ou fait, en tout cas, de ce que peuvent en savoir les rédacteurs de La Gazette, pas toujours les mieux placés pour être informés eux-mêmes.

Yves Tardieu

Retour sur une démission

Nous remercions M. Coulombel de nous avoir reçues afin de faire un point sur la situation et d'avoir relu cet article.

Claude Bériot et Annette Gros

Début avril, il a envoyé sa démission au préfet du Vaucluse.

Depuis trois ans Michel Coulombel assure les fonctions de 1er adjoint au Conseil municipal et de président de la commission des finances. Pendant cette période, de nombreux dossiers ont été mis en place par lui et réglés aux meilleures conditions tant sur le plan technique que financier, comme par exemple l'isolation thermique des façades de l'école ou l'aménagement des deux appartements sociaux au 1er étage de l'école.

De gros dossiers sont en cours comme celui de la maison Garcia ou de la station d'épuration, la maison du disparu. Par ailleurs, il était un des délégués de Villedieu auprès de la COPAVO.

Début avril, il a envoyé sa démission au préfet du Vaucluse

Pourquoi ?

Certainement "un coup de fatigue", peut-être l'âge ? certainement aussi des soucis dus à la santé de son épouse. Enfin, une décision de s'arrêter et donc de démissionner.

La suite ?

Dans une relance, tous les amis du Conseil municipal lui demandent, après un peu de repos, de revoir sa position lui précisant bien que sa présence est souhaitée par tous et qu'à l'avenir, ils s'engagent à l'aider de leur mieux pour la mise au point des nombreux autres dossiers à venir. Après ces mises au point, Michel Coulombel décide de rester 1er adjoint et donc d'écrire à Monsieur le préfet pour l'avertir de son changement de décision. C'était trop tard, le lendemain, 15 avril, la démission était acceptée à compter du 16 avril. Michel Coulombel n'est plus 1er adjoint.

L'obligation logique de tout cela est la réunion du Conseil municipal : il faut remplacer le 1er adjoint et c'est là encore, tout aussi logiquement, que le 2ème adjoint devient le 1er, le 3ème adjoint devient le 2ème et le 4ème devient le 3ème. Il faut alors renommer un 4ème adjoint, Michel Coulombel est le seul à se présenter, il est élu à la majorité des présents.

Il est donc maintenant 4ème adjoint et il poursuivra au sein du Conseil municipal ses activités comme par le passé.

Nouveau tableau

Jean Louis Vollot
maire

Sandrine Blanc
2ème adjoint

Michel Coulombel
4ème adjoint

Henri Favier
1er adjoint

Alain Bertrand
3ème adjoint

A suivre

Voilà, Michel Coulombel a démissionné puis retiré sa démission.

On peut minimiser bien sûr l'épisode mais cette situation a bien été une crise qui a fortement inquiété le maire et une partie du Conseil municipal (l'autre partie se tenant ou étant tenue à l'écart des discussions et tractations). Elle aurait placé le village dans une situation délicate pour les mois et années à venir. Michel Coulombel a en effet pris en charge presque tous les dossiers en cours, ils sont nombreux et lourds de conséquences pour l'avenir du village.

Le village n'a pas seulement changé de premier adjoint et de quatrième adjoint à la suite d'un premier avril mal compris ou d'une maladresse adminis-

trative ou d'un caprice des uns ou des autres.

Les raisons d'une démission sont multiples. Les raisons personnelles ou un caractère ombrageux sont sûrement des éléments à prendre compte. Pourtant, je ne crois pas que ces éléments aient été les seuls ni même les plus importants. Je crois que la masse de travail prise en charge par Michel Coulombel était anormalement importante. Au demeurant, la question de cette démission n'est pas tombée du ciel. Elle a été évoquée plusieurs fois et, comme toujours dans ces cas là, sûrement négligée.

On peut voir les choses de façons différentes mais cette crise du printemps 2004 n'est pas un orage soudain et inattendu dans un ciel bleu. La pre-

mière fois où, dans mes notes, ce thème avait été évoqué de manière claire c'était lors de la réunion du 30 mars 2003, il y a un an. Je suis certain, dans mon souvenir, que cela a été évoqué à d'autres reprises avant et après. Chaque fois, c'est l'absence d'avancement des dossiers et le sentiment de les faire avancer trop seul qui étaient en cause.

L'absence de travail en commission a été, par exemple, préjudiciable au bon fonctionnement du Conseil municipal. Les réunions sont irrégulières, les convocations un peu aléatoires (j'ai ainsi été convoqué à des réunions pour lesquelles je ne devais pas l'être et peut-être inversement). Les décisions à prendre ne sont donc pas éclairées par un travail de préparation et par un débat contradic-

toire. Cette carence a été maintes fois relevée "il faut que les commissions travaillent" a répété à plusieurs reprises Jean-Louis Vollot

Des dispositions ont été prises à la dernière réunion du Conseil municipal pour changer sa façon de travailler :

- une réunion hebdomadaire est prévue entre Jean-Louis Vollot, Henri Favier, et Michel Coulombel
 - les présidents de commission seront sollicités lorsque ce sera nécessaire pour réunir la commission et préparer les dossiers.
- A suivre.

Yves Tardieu

**Prochaine réunion du Conseil
Mardi 4 mai**

Copavo

Michel Coulombel a également démissionné de sa fonction de délégué de la commune de Villedieu à la COPAVO. Son rôle y a été très actif en quelques mois. Il est remplacé par Henri Favier. Les trois délégués de Villedieu sont donc Jean-Louis Vollot, Rémy Berthet-Rayne et Henri Favier.

Il a été décidé que désormais le travail de la COPAVO serait régu-

lièrement évoqué au Conseil municipal ce qui n'a presque jamais été le cas jusqu'à présent. Il s'agit de faire en sorte que le Conseil municipal soit informé et délibère sur les questions communautaires et que les délégués de la commune parlent en son nom et rendent compte de leur mandat.

A suivre.

Yves Tardieu

Indemnités

La Gazette N°12 du 4 juillet 2002 avait fait le point sur les indemnités du maire et des adjoints. Celles-ci ont été remaniées de manière à tenir compte du travail réalisé par Michel Coulombel à la mairie et du temps pris ainsi sur la gestion de ses propres affaires. Ces indemnités sont prévues par la loi, payées par le contribuable et pour moi elles se justifient pleinement.. Il n'y a aucune raison de n'en pas parler ou de n'en pas écrire.

YT

Les indemnités (en euros, net)

avant le 1er mai 2004t		après le 1er mai 2004
Maire	993,72	779,80
1er adjoint	268,09	243,72
2ème adjoint	268,09	0
3ème adjoint :	0	0
4ème adjoint :	0	519,92

Ouf !

Je n'aurais pas osé demander à Michel de revenir sur sa décision de quitter le conseil municipal. Je trouvais son choix tout à fait respectable du fait que son engagement dans la vie municipale débordait trop largement sur sa vie privée et son emploi du temps personnel.

Mais quel soulagement de savoir qu'il accepte de reprendre le travail sur les projets qu'il porte à bout de bras et dont la réalisation serait fortement compromise en son absence. Budget, finances, skate park, salle des fêtes, logements municipaux, station d'épuration, plan d'occupation des sols (toujours non abouti depuis sa mise en révision il y a dix ans déjà), agrandissement du cimetière, etc, autant de dossiers où il donne son temps et sa compétence au profit de tous, avec d'autant plus de mérite que ses efforts se trouvent souvent cassés par une administration d'état qui ne tient pas ses engagements et une administration territoriale et des bureaux d'étude privés dont la lenteur et la lourdeur sont une source permanente de temps et d'énergie gâchés.

Merci Michel de revenir avec ton courage, ton savoir-faire et ton ardeur au travail.

Rémy Berthet-Rayne

A scotcher sur le frigo

Dimanche 2 mai à 10 h 30

40ème café politique du Pays à la mairie de Faucon sur le thème "la démocratie participative"

Dimanche 2 mai à 14 h 30

Dimanche 16 mai à 14 h 30

Dimanche 29 mai à 14 h 30

Concours de boules à Buisson par la Boule des Templiers, 75 € plus les mises

Lundi 3 mai à 20 h 30

à l'Espace culturel à Vaison

Conférence débat avec Serge Latouche, professeur émérite de l'université Paris-Sud, auteur, entre autres, de "la déraison de la raison économique"

Le thème :

La croissance constitue-t-elle un piège ? Fondée sur l'accumulation des richesses, elle est destructrice de la nature et génératrice d'inégalités sociales. « Durable » ou « soutenable », elle demeure dévoreuse du bien-être. C'est donc à la décroissance qu'il faut travailler : à une société fondée sur la qualité plutôt que sur la quantité, sur la coopération plutôt que la compétition, à une humanité libérée de l'économisme se donnant la justice sociale comme objectif.

Samedi 8 mai à 11 h 30

Cérémonie officielle du 8 mai. Rendez-vous devant la mairie et dépôt de gerbes au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, apéritif offert par la municipalité dans la salle Pierre Bertrand.

Samedi 15 mai à partir de 14 h

Au centre "A Chœur Joie", forum organisé par CHAMP sur le thème "Quel avenir pour notre pays dans 20 ans ?" ou "220 minutes pour 20 ans".

Quels sont les projets politiques pour dans vingt ans ? Quelle vision de l'avenir est susceptible de redonner du sens à la notion de bien commun ? Quels sont les scénarios de l'avenir capables d'offrir à la population les éléments lui permettant de choisir dans quel monde vivront ses enfants ?

Seront présentés de la manière la plus vivante et concrète possible (théâtralisation), trois scénarios sur lesquels les participants seront

conviés à s'exprimer pour corriger, compléter et enrichir celui qui retiendra leur faveur.

Dimanche 16 mai

"Contest" au Skate park : une démonstration et un tournoi avec des compétiteurs de skate et de rollers présentés par le magasin Circle d'Avignon

A partir de 12 heures, pique nique géant avec possibilité d'acheter des pizzas et des boissons sur place

Dimanche 16 mai à 15 h

Moto-Ball au stade du Palis, Vaison/Carpentras

Mercredi 19 mai à 20 h

Moto-Ball à Valréas, Valréas/Vaison

Jeudi 20 mai à 20 h

Réunion de Mac Java au Café du Centre sur le thème : "Tout ce que vous devez savoir sur Internet"

Jeudi 20 mai à 18 h 30 et

dimanche 23 mai à 18 h 30

Concert du chœur européen de Vaison la Romaine sous la direction de Claude Poletti à la cathédrale ; messe en ut majeur op. 86 et symphonie N°1 op. 21 de Beethoven

(même concert le vendredi 14 mai à l'église St Vincent de Nyons et le lundi 24 mai à l'église St Ruf à Avignon)

Samedi 22 mai

Fête de la vigne et du vin

A 8 h 30 au départ de la cave, la désormais traditionnelle "Transvilladéenne", à travers vignes et garrigue, un parcours de 8 km (avec raccourci possible). A l'arrivée, en fin de matinée, l'ensemble des Cors d'Avignon donne un concert à la cave.

A 13 heures repas vigneron avec réservation avant le 10 mai 2004. Inscription à la cave La Vigneronne

Samedi 22 mai à 17 h

Moto-Ball au stade du Palis, Vaison/Houlgate

Pour adhérer à La Gazette, on peut déposer son chèque et son bulletin à la poste (BP5) ou dans la boîte Gazette dans le bar ou en les donnant à un Gazetteux

L A G A Z E T T E

Bulletin d'adhésion 2004

Nom :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Cotisation annuelle : 15 € Chèque c Espèces c

